

Fait à Paris, le 17 mai 2023

**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU MARDI 16 MAI 2023**

L'assemblée générale extraordinaire a débuté à 12h50 sous la présidence de M. Gilles BARSACQ.

Les 35 membres de l'AG Extraordinaire ont été dûment convoqués au 32 rue Bréguet – 75011 PARIS, le 27 mars 2023 avec toutes les pièces jointes par mail et par lettre avec A.R.

Présents

Présents : 24

M. BERCOVICI	Secours Catholique		M. KANEKO	SPELEO SECOURS
M. BARRAU	BSPP		M. KOUTMATZOFF	APF
M. BRUNEAU	AMARIS		M. LAVERGNE	ANPS
M. BUCCINO	UNASS		M. LEMOINE	TEGO
M. CHAVADA	ANIMS		M. LE MEN REGNIER	FRANCE VICTIME
M. CUIILLIERE	SNSM		M. JAMAIN	GPTSI
M. DELEPLANCQUE	GMF		M. NAHOUM	FFMNS
M. DES CILLEULS	UNPC		M. PUSIOL	SNPMNS
M. FOGELMAN	GORSSA		M. RAYE	AGREPI
M. HENRY	Croix Blanche		M. RIBATTO	UNOR
M. HERTGEN	FNSPF		M. RISSETTO	CRF
M. DEHEQ	GNASPP		M. SERGENT	FNRASEC

Pouvoirs. 7

M. ALLIONE	ENSOSP	à M. BARRAU
Mme BERTRAND	SFMC	à M. PRIEUR
M. COUSIN	FFMI	à M. JAMAIN
M. CARMINATTI	ANACAPP	à M. CHAVADA
M. CHARLET DE RIEU	OHFOM	à M. PRIEUR
Mme DIZAIN	AFILOG	à M. JAMAIN
M. RONCORNİ	ANSGMF	à M. DELEPLANCQUE

1/2

Vérification du quorum :

- 24 présents physiquement.
- 7 pouvoirs reçus

31 votants, le quorum est atteint, la majorité qualifiée aux deux tiers est possible également.

1. Présentation de la nouvelle version du projet de statuts ARUP du CNPC, commentaires sur les objectifs poursuivis et sur les principales modifications induites par cette mise en conformité
 - Questions/réponses suivie d'un vote à la majorité qualifiée ;
 - Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.

2. Désignation de deux mandataires pour poursuivre les travaux de rédaction avec la DLPJF du ministère de l'Intérieur et le Conseil d'Etat ;
 - M. BARSACQ
 - M. PRIEUR

Désignation validée à l'unanimité par un vote.

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 13h40

Secrétaire Général Adjoint Patrick CHAVADA	Le Président Gilles BARSACQ
	